

LES ARCHIVES DANS LA CRITIQUE D'ARTS EN CÔTE D'IVOIRE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

OUATTARA Adama

*Enseignant-chercheur en Sciences de l'Information
Documentaire et du Patrimoine
Université de Bondoukou
Watt144@yahoo.fr*

Résumé

Les archives constituent un des supports essentiels de la documentation et de la mémoire de toute activité humaine. Dans le domaine des arts visuels, elles interviennent dès la conception et la réalisation des œuvres, accompagnent leur transmission et constituent des sources essentielles pour la recherche. Malgré cette importance, les archives de la création et de la critique d'art demeurent peu structurées et insuffisamment valorisées en Côte d'Ivoire. Cette étude analyse leur rôle dans la création artistique et la critique d'art, ainsi que les enjeux liés à leur constitution, leur conservation, leur accessibilité et leur valorisation. La méthodologie repose sur une approche qualitative combinant l'analyse documentaire et des entretiens menés auprès d'artistes, de galeristes et de critiques d'art contemporain. Les résultats montrent que ces archives contribuent à la construction de l'histoire de l'art, à la préservation de la mémoire artistique et au développement de la critique d'art. Ils soulignent également la nécessité de renforcer leur gouvernance, leur conservation et leur valorisation afin d'assurer une meilleure transmission du patrimoine artistique et documentaire.

Mots-clés : *archives, art, critique d'art, enjeux, perspectives*

Abstract

Archives constitute one of the fundamental pillars of documentation and collective memory in all fields of human activity. In the field of visual arts, they play a crucial role from the conception and production of artworks to their dissemination, while serving as essential sources for scholarly research. Despite their significance, archives relating to artistic creation and art criticism remain poorly structured and insufficiently valued in Côte d'Ivoire. This study examines their role in artistic creation and art criticism, as well as the challenges associated with their establishment, preservation,

accessibility, and promotion. The research adopts a qualitative methodology combining documentary analysis with semi-structured interviews conducted with artists, gallery owners, and contemporary art critics. The findings reveal that these archives make a significant contribution to the construction of art history, the preservation of artistic memory, and the development of art criticism. They also highlight the need to strengthen their governance, preservation, and promotion in order to ensure more effective transmission of the country's artistic and documentary heritage.

Key-words: *archives, visual arts, art criticism, challenges, prospects.*

Introduction

Depuis les années 1970, la production artistique en Côte d'Ivoire a connu un développement remarquable, accompagné d'une progression significative de la critique d'art. Dans cette dynamique, Nathalie Heinich (2004, p. 98) soutient que les discours produits autour des œuvres participent à leur reconnaissance sociale et à leur inscription dans l'histoire de l'art. La critique d'art est ainsi appréhendée comme une activité de médiation, d'interprétation et d'évaluation des œuvres artistiques.

Cependant, les archives issues de cette activité demeurent insuffisamment collectées, organisées, conservées et valorisées. Cette situation compromet non seulement la préservation de la mémoire de la critique d'art, mais fragilise également la transmission des savoirs, la documentation des parcours artistiques et l'écriture de l'histoire de l'art en Côte d'Ivoire. Les risques de perte d'un patrimoine documentaire aussi riche que varié et indispensable à la recherche scientifique, à la gouvernance culturelle et à la valorisation de la création artistique nationale s'accroissent, par ailleurs, du fait de l'absence de politiques structurées de gestion archivistique des documents de critique d'arts. Dans ce contexte, la présente étude

analyse le rôle des archives de la critique d'art, les enjeux liés à leur conservation et à leur valorisation, ainsi que les perspectives de leur développement en Côte d'Ivoire. La démarche méthodologique, privilégie, quant à elle, une approche qualitative et interdisciplinaire combinant l'analyse archivistique et des entretiens semi-directifs réalisés auprès d'artistes, de critiques d'art et de galeristes contemporains.

Les résultats obtenus mettent en évidence la richesse informationnelle de ces archives ainsi que leur contribution à la transmission des savoirs, à la préservation de la mémoire culturelle et à l'écriture de l'histoire de l'art ivoirien. Ils révèlent également la persistance de défis d'ordre mémoriel, historiographique, professionnel et socioculturel qui entravent leur gestion et leur valorisation optimales. Le schéma organisationnel s'articule autour de trois axes principaux que sont : l'état des lieux des archives de la critique d'art en Côte d'Ivoire ; les enjeux qu'elles représentent pour l'évolution de la discipline ; et les perspectives d'amélioration de leur gouvernance, de leur conservation et de leur valorisation.

1.Fondements conceptuels et théoriques de l'étude

Cette section présente les principaux conceptuels et théories de l'analyse des archives de la critique d'art en Côte d'Ivoire. Elle regroupe ainsi la clarification des concepts clés du sujet et les approches théoriques d'analyse.

1.1. Clarification des notions du sujet : Art, Archives et Archives de la critique d'arts

L'analyse préalable des notions d'art, d'archives et de critique d'art permet circonscrire et au mieux l'objet de la présente étude. Dans cette perspective, notons que la notion d'art est polysémique et a évolué au fil du temps. Étymologiquement issu du latin *ars*, il renvoie au savoir-faire, à la technique et à la capacité de produire une œuvre selon des règles Tatarkiewicz,

(1970, p. 23). Pour Kant (1790/1995, p. 182), l'art se distingue de la nature par l'intention et la liberté créatrice, tandis que Bourdieu (1992, p. 201) le considère comme un produit social inscrit dans un champ de relations, d'institutions et de discours. Dans le contexte africain, l'art constitue également un vecteur d'identités, de mémoires et de représentations culturelles Enwezor (2007, p. 12). Dès lors, les activités de création, de diffusion et de réception des œuvres génèrent une diversité de documents dont la conservation s'avère essentielle pour la compréhension et la transmission du patrimoine artistique.

À cet égard, les archives désignent l'ensemble des documents produits ou reçus par une personne ou une institution dans l'exercice de ses activités. Selon le Conseil international des archives (CIA, 1983, art. 1), elles regroupent tous les documents, quels que soient leur date, leur forme ou leur support. Elles remplissent des fonctions administratives, juridiques, historiques, scientifiques et patrimoniales. Loin d'être de simples documents anciens, elles constituent des témoignages organisés de l'activité humaine. Leur gestion repose notamment sur le respect du principe de provenance et de l'ordre originel des documents Michel Duchein(1983, p. 45). Dans le champ artistique, ces archives occupent une place particulière en raison de leur contribution à la documentation des processus de création, de diffusion et de réception des œuvres. Elles permettent ainsi de préserver la mémoire des pratiques artistiques et de leurs acteurs.

Dans cette dynamique, les archives de la critique d'art regroupent les documents produits dans le cadre de l'analyse, de l'interprétation et de l'évaluation des œuvres. Elles comprennent notamment les textes critiques, les catalogues d'exposition, les correspondances, les manuscrits, les photographies, les enregistrements audiovisuels et les archives numériques. Pour

Jacques Derrida (1995, p. 11), l'archive constitue un lieu de mémoire et d'autorité, tandis que Dominique Poulot (2012, p. 89) souligne son rôle dans la préservation de la mémoire de la création artistique.

Par ailleurs, la critique d'art renvoie à l'ensemble des discours analytiques et interprétatifs portant sur les œuvres, les artistes et les pratiques artistiques. Constituée comme genre autonome dès le XVIII^e siècle avec les Salons de Diderot (1765/1996, p. 54), elle dépasse le simple jugement esthétique. Selon Barthes (1964, p. 261), elle produit du sens en mettant en relation l'œuvre, son contexte et son public. Elle participe également à la légitimation artistique et à la reconnaissance institutionnelle des créateurs Pierre Bourdieu (1992, p. 229). Dans le contexte africain contemporain, elle contribue selon Salah Hassan (, p. 19) à la relecture des œuvres à partir de leurs réalités historiques et socioculturelles.

En somme, l'art, les archives et la critique d'art entretiennent une relation d'interdépendance. La création artistique génère des documents qui sont conservés sous forme d'archives, tandis que la critique produit des discours et des analyses qui constituent eux-mêmes des sources archivistiques essentielles à l'histoire de l'art. Ces archives permettent non seulement de retracer l'évolution des œuvres et des pratiques artistiques, mais aussi de comprendre les mécanismes de leur réception et de leur légitimation.

1.2. Approches théoriques

Cette étude privilégie trois (03) approches théoriques complémentaires dans l'analyse de son objet : archives de la critique d'art en Côte d'Ivoire.

La première est la théorie du « Mal d'archive » de Jacques Derrida. Dans *Mal d'archive. Une impression freudienne* (Éditions Galilée, 1995, pp. 17-26), l'auteur considère les archives comme des dispositifs de mémoire dont la conservation conditionne la transmission des savoirs et l'écriture de l'histoire. Cette approche permet d'appréhender les enjeux liés à la collecte, à la conservation et à la valorisation des archives de la critique d'art, ainsi que les risques engendrés par leur dispersion ou leur disparition.

La deuxième est la sociologie de la reconnaissance artistique développée par Nathalie Heinich. Dans *La Sociologie de l'art* (La Découverte, 2004, pp. 95-101), l'auteure montre que la valeur des œuvres se construit à travers les discours des critiques, des institutions et des autres acteurs du monde de l'art. Les archives de la critique d'art apparaissent ainsi comme des sources essentielles pour documenter les processus de légitimation des artistes et l'évolution du champ artistique.

La troisième approche se rapporte, enfin, à la théorie de la patrimonialisation de Jean Davallon. Dans *Le Don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation* (Hermès Science-Lavoisier, 2006, pp. 37-56), l'auteur explique que le patrimoine résulte d'un processus de reconnaissance, de conservation et de transmission sociale. Cette théorie justifie, dès lors, la nécessité de préserver et de valoriser les archives de la critique d'art comme patrimoine documentaire et culturel, afin de renforcer la mémoire artistique et de soutenir la recherche en Côte d'Ivoire.

En définitive, ces trois approches sont complémentaires : la théorie de Derrida éclaire les enjeux de conservation des archives, celle de Heinich met en évidence leur rôle dans la reconnaissance des œuvres et des artistes, tandis que celle de

Davallon souligne leur valeur patrimoniale et leur contribution à la préservation de la mémoire collective. Comme l'affirme Terry Smith (2012, p. 61), « sans archives, la critique d'art perd sa profondeur historique ». Les archives de la critique d'art constituent ainsi un socle indispensable pour la conservation, la compréhension et la valorisation du patrimoine artistique.

2. Archives de la critique d'art en Côte d'Ivoire : état des lieux

Cette section s'appuie sur les résultats des enquêtes et de la recherche documentaire afin d'identifier les producteurs, les espaces de conservation ainsi que les principales caractéristiques des archives de la critique d'art en Côte d'Ivoire. Elle ne saurait omettre également les défis et contraintes qui entravent la constitution des archives de la critique d'art en Côte d'Ivoire.

2.1. Cartographie des producteurs d'archives de la critique d'art

L'analyse des résultats des enquêtes révèle que les producteurs d'archives de la critique d'art sont multiples et diversifiés. Ils comprennent notamment les journalistes culturels de la presse écrite, audiovisuelle et numérique, les critiques d'art, les historiens de l'art, les écrivains, les artistes, les étudiants ainsi que des internautes. À ces acteurs individuels, s'ajoutent des institutions de formation artistique, notamment l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), qui participent à la production et à la conservation de documents relatifs à la création artistique.

Par ailleurs, des structures spécialisées telles que les musées, les galeries d'art, les fondations culturelles et les centres culturels contribuent également à la constitution de ces archives à travers la production, la collecte et la diffusion d'une importante documentation sur les œuvres, les artistes et les

pratiques artistiques. Cette diversité d'acteurs favorise la production de connaissances sur l'art, enrichit la mémoire du secteur culturel et contribue à son rayonnement aux échelles nationale et internationale.

2.2. Espaces de production, de conservation et de gestion des archives

Les principaux lieux de production et de conservation des archives de la critique d'art sont les musées, les galeries, les fondations, les centres culturels ainsi que les ateliers d'artistes. En Côte d'Ivoire, on observe l'existence d'un réseau de structures patrimoniales publiques et privées, parmi lesquelles figurent le Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire, le Musée du Costume de Grand-Bassam, le Musée des Armées, le Musée Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo, ainsi que plusieurs musées communautaires et municipaux.

À ces institutions s'ajoutent des espaces privés de diffusion et de valorisation de l'art contemporain, notamment la Galerie Cécile Fakhoury, la Galerie Louis Guirandou, la Fondation Donwahi, le MUCAT, ainsi que d'autres espaces d'exposition qui contribuent à la promotion de la création artistique ivoirienne.

Toutefois, malgré leur rôle essentiel, les conditions de conservation documentaire demeurent souvent insuffisantes. La majorité des enquêtés reconnaissent l'existence de ces archives, mais soulignent leur dispersion et leur faible structuration. Comme le souligne l'artiste YEO Adams « les archives culturelles restent majoritairement conservées à titre privé, en raison de l'absence d'une politique nationale structurée de collecte, de conservation et de valorisation » (Entretien réalisé le 20 mai 2026, à son bureau Bondoukou).

2.3. Typologie des archives de la critique d'art

De l'analyse des résultats des enquêtes, il ressort que les archives de la critique d'art regroupent une grande variété de documents, notamment des textes critiques, des catalogues d'exposition, des comptes rendus, des correspondances, des manuscrits, des photographies, des enregistrements audiovisuels, des mémoires universitaires ainsi que des documents institutionnels.

Ces ressources sont conservées dans divers espaces tels que les organes de presse, les Archives nationales, certains musées, les centres culturels et les collections privées. Malgré leur richesse informationnelle, elles demeurent souvent dispersées, incomplètes et insuffisamment valorisées, ce qui en limite l'exploitation scientifique et patrimoniale.

2.4. État matériel de conservation des archives de la critique d'art

L'étude révèle que peu d'institutions disposent de fonds archivistiques structurés relatifs à la critique d'art. La majorité des galeries et fondations se limitent à la conservation de catalogues ou de notices descriptives, sans documentation approfondie sur les œuvres, leur contexte de création ou leur réception critique. De même, certaines institutions comme le Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire ou l'INSAAC produisent des ressources documentaires importantes mais ne disposent pas toujours de services d'archivage pleinement opérationnels.

Les enquêtes soulignent également que les artistes accordent généralement une attention limitée à l'archivage de leur démarche créative. Cette situation rend difficile l'évaluation du volume réel des archives de la critique d'art en Côte d'Ivoire et réduit leur potentiel de valorisation scientifique, culturelle et patrimoniale.

Il ressort de l'analyse de cet état que la Côte d'Ivoire regorge d'un riche patrimoine artistique riche où le talent rime d'ardeur avec la créativité des artistes et qui subjugue le regard des amateurs et passionnés de l'art. Cette expression est visible à travers l'expansion des galeries d'art. Aussi des fonds documentaires riches et variés existent, mais ils restent éparpillés dans différents endroits sans être inventoriés et valorisés. Pourtant, leur bonne gestion permettrait d'accroître la visibilité des acteurs et de construire le narratif historique de l'art en Côte d'Ivoire. Sanogo Souleymane alias Pachard, artiste peintre dépeint cette situation en ces termes :

« alors que de nombreuses archives de la critique d'art à l'étranger contiennent des documents sur la scène artistique ivoirienne dans des institutions spécialisées dans la critique comme Archives de la Critique d'Art (France) : base documentaire internationale de critiques, textes, correspondances et dossiers, incluant quelques fonds ou références liés à des événements artistiques en Côte d'Ivoire , aucune institution ou initiative de valorisation des archives de la critique d'arts, n'existe en ce sens , chez nous » (Entretien réalisé le 13 avril 2026-, à son bureau) .

Pour l'auteur, il importe de « décentrer le regard sur l'art et tout son environnement en Côte d'Ivoire en travaillant non seulement à décoloniser l'esthétique, mais à créer une base de données nationales des archives de la critique d'art en Côte d'Ivoire, capable de contribuer à la pensée-monde » tout en préservant son autonomie créative et intellectuelle ». L'actualité sur le retour des objets culturels, ne devrait-elle pas encourager le retour des archives ? Il renchérit en disant : « Certains dossiers

de conférences ou documents portant sur l'art africain et ivoirien sont référencés dans des bases comme : Archives de la Critique d'Art +1, Archives de la Critique d'Art, (bien que majoritairement produits hors d'Afrique) ». Au regard de ce qui précède, les traces documentaires de la critique d'art foisonnent, mais se trouvent de manière éparpillée. Cet état est déplorable et alarmant. Il compromet considérablement la consultation des archives et la valorisation des archives des critiques d'arts en Côte d'Ivoire. Les archives de la critique des arts en Côte d'Ivoire constitue donc ce que Michel Duchein, (1983, p. 67) appelle « une archive non organisée (...) une archive menacée ». Elles le sont, soit du fait de leur inexistence pour certaines œuvres, soit dispersées pour celles qui existent. La plupart n'ont que de brefs descriptifs sur les objets dans des catalogues de présentation des œuvres exposées. Les archives de la critique d'art en Côte d'Ivoire nécessitent une politique de collecte, de structuration et de numérisation afin d'assurer leur préservation et leur intégration dans les dynamiques internationales de la mémoire. Dans cette dynamique, il sied d'établir un diagnostic clair des défis auxquels ce milieu se heurte pour mieux les adresser.

2.5. Défis et contraintes majeurs à la constitution des archives de la critique d'art en Côte d'Ivoire

Dans la dynamique de l'étape précédente, cette section met en évidence les principales difficultés qui contrarient le système de constitution et de valorisation des archives ainsi que leurs impacts sur la préservation de la mémoire critique et du patrimoine artistique.

2.5.1. Déficit infrastructurel et dispersion des archives de la critique d'art

L'un des principaux défis réside dans l'absence d'une institution nationale spécialisée dans la collecte, la conservation

et la valorisation des archives de la critique d'art. Contrairement à certains pays disposant de centres dédiés, comme la France avec les *Archives de la critique d'art (ACA)* à Rennes (1989), structure de référence internationale pour la conservation et l'étude des écrits critiques sur l'art contemporain, ou le Sénégal, où des institutions comme les Archives nationales et certains centres universitaires participent à la préservation des productions culturelles et artistiques, la Côte d'Ivoire ne dispose pas encore d'une structure équivalente assurant la sauvegarde systématique de cette mémoire documentaire. Les archives sont ainsi dispersées entre musées, bibliothèques, galeries, médias, universités et collections privées, ce qui accroît les risques de perte, de dégradation et d'inaccessibilité, notamment pour les documents non publiés ou les témoignages oraux. Dans ce contexte, la création d'un centre national des archives de la critique d'art apparaît comme une nécessité pour assurer la sauvegarde et la transmission de ce patrimoine.

2.5.2. Cadre archivistique inadapté aux spécificités de la critique d'art

Le cadre juridique ivoirien en matière d'archivage en Côte d'Ivoire demeure principalement régi par le décret n°76-314 du 4 juin 1976. Ce décret constitue le texte fondateur de la gestion archivistique nationale. Cependant, il apparaît aujourd'hui insuffisant face aux enjeux contemporains liés aux archives privées, artistiques, culturelles et numériques. Les dispositions existantes accordent en effet une place limitée aux productions intellectuelles et artistiques. Pourtant, comme le souligne le sociologue Pierre Bourdieu (1992, p. 135-142) les archives de la critique d'art : catalogues, textes critiques, correspondances, documents audiovisuels et numériques relèvent d'une mémoire culturelle et symbolique essentielle à la compréhension du champ artistique. Cette situation est aggravée par l'absence de dispositions spécifiques relatives à la collecte,

à la conservation et à la valorisation des archives culturelles privées.

Quant à l'archiviste sud-africain Verne Harris (2002, p. 84-90), il soutient que la reconnaissance des archives dépend largement des choix institutionnels et normatifs, lesquels tendent souvent à marginaliser les productions critiques et créatives. En Côte d'Ivoire, cette insuffisance réglementaire contribue ainsi à la dispersion et à la fragilisation des archives de la critique d'art.

En définitive, les défis liés à l'insuffisance du cadre juridique, à l'absence d'infrastructures spécialisées et à la faible reconnaissance institutionnelle de la critique d'art limitent la constitution, la conservation et la valorisation de ces archives. Une réforme des politiques archivistiques, intégrant les spécificités des archives culturelles et numériques, apparaît dès lors indispensable pour préserver durablement cette mémoire artistique. A l'analyse de ce qui précède, l'action des archives dans la promotion de la critique d'art en Côte d'Ivoire demeure limitée. Il sied d'analyser, dès lors, les enjeux liés à la valorisation des archives de critique d'arts en Côte d'Ivoire en vue d'optimiser leur gestion et leur conservation.

3. Archives de la critique d'art : enjeux de constitution et de valorisation

L'enjeu renvoie aux bénéfices, aux risques de perte ou aux transformations associés à une situation donnée. Dans le domaine archivistique, il réside dans la capacité des documents à être conservés, rendus accessibles et socialement valorisés. À cet égard, Yves Jeanneret (2008, pp. 85-102) souligne que la valeur des documents se construit à travers leurs processus de médiation, de circulation et d'appropriation sociale, lesquels conditionnent leur reconnaissance comme ressources culturelles. Les archives de la critique d'art possèdent ainsi une valeur historique, culturelle et informationnelle dont la

préservation conditionne la transmission de la mémoire artistique. Comme l'affirme Theodore R. Schellenberg (1956, pp. 16-24)., « les archives sont conservées en raison de leur valeur durable comme preuves des activités humaines et comme sources d'information pour la recherche historique ». Dans cette perspective, leur constitution, leur conservation et leur valorisation représentent un enjeu majeur pour l'écriture de l'histoire de l'art, la consolidation du discours critique et la préservation de la mémoire artistique en Côte d'Ivoire.

3.1. Archives : support de construction mémorielle et identitaire de la critique d'art

Les archives constituent un support fondamental de la mémoire culturelle et de l'écriture de l'histoire de l'art. Elles permettent de contextualiser les œuvres, de comprendre leur réception et de retracer l'évolution des discours esthétiques. Dans le champ de la critique d'art, elles documentent les processus de légitimation des œuvres, les courants artistiques ainsi que les interactions entre artistes, critiques et institutions culturelles, contribuant ainsi à la préservation de la mémoire des débats esthétiques et des politiques culturelles. Selon Jacques Derrida (1995, pp. 17-26), « l'archive ne se réduit pas à un simple lieu de conservation. Elle organise les traces du passé et conditionne la production des récits historiques et de la mémoire collective. Le « mal d'archive » révèle ainsi que toute archive participe à la construction de l'histoire, de la mémoire et de l'identité.

En Côte d'Ivoire, le déficit des dispositifs de collecte, de classement et de conservation des archives de la critique d'art compromet la sauvegarde de cette mémoire documentaire. La dispersion des catalogues d'exposition, des articles de presse, des correspondances, des photographies et des archives audiovisuelles fragilise la reconstitution de l'histoire de la

création artistique nationale et limite la transmission de ce patrimoine aux générations futures.

De l'analyse de cet état, les archives apparaissent comme un véritable instrument de construction mémorielle et identitaire. En sélectionnant, préservant et rendant accessibles les documents, elles participent à la production de la mémoire collective. À cet égard, Terry Cook (1997pp. 17-42) souligne « qu'elles ne sont pas de simples dépôts d'informations, mais des constructions sociales qui influencent l'écriture de l'histoire et la définition du patrimoine ». Dans cette perspective, le renforcement d'une politique de collecte, de conservation et de valorisation des archives de la critique d'art constitue un enjeu majeur pour la préservation de la mémoire artistique et de l'identité culturelle ivoiriennes.

3.2. Archives : substrat du discours critique

La critique d'art s'appuie sur des sources documentaires écrites ou orales qui permettent d'analyser, d'interpréter et de contextualiser les œuvres. Les archives constituent ainsi le substrat du discours critique en réunissant catalogues d'exposition, articles de presse, photographies, correspondances, dossiers d'artistes et documents institutionnels. Elles offrent aux critiques, historiens de l'art et commissaires d'exposition les informations nécessaires à la production d'un discours fondé sur des sources vérifiables.

En Côte d'Ivoire, les archives collectées et constituées par le Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire, le Palais de la Culture Bernard Binlin Dadié, les catalogues d'exposition de la Galerie Cécile Fakhoury, ainsi que les chroniques artistiques publiées dans certains organes de presse comme *Fraternité Matin*, constituent des références essentielles pour documenter l'évolution de la création artistique et de sa réception critique.

Les dossiers consacrés à des artistes tels que Christian Lattier, Frédéric Bruly Bouabré ou Jems Robert Koko Bi permettent notamment de retracer leurs parcours, leur reconnaissance institutionnelle et les débats suscités par leurs œuvres. À ce titre, les archives constituent le socle de l'historiographie artistique. Comme le souligne Nathalie Heinich (2014, pp. 95-103), la reconnaissance des artistes résulte d'un processus de médiation impliquant critiques, institutions et publics. Les archives conservent les traces de ces médiations, facilitent la reconstitution des trajectoires artistiques et constituent, à ce titre, un fondement essentiel de l'histoire de l'art. C'est pourquoi, leur constitution, leur préservation apparaissent comme une condition indispensable au développement de la recherche, à la valorisation des artistes et à l'écriture de l'histoire de l'art ivoirien.

3.3. Archives : instrument de valorisation et de reconnaissance des acteurs

Les archives contribuent à la visibilité et à la reconnaissance des artistes, critiques, institutions et productions culturelles. Leur collecte, leur traitement et leur diffusion à travers des plateformes structurées renforcent le rayonnement national et international de la critique d'art ivoirienne. La numérisation favorise notamment la préservation des documents originaux, l'élargissement de leur diffusion et leur intégration dans des réseaux documentaires ouverts. Selon Jeanneney (2011, p. 89), le numérique transforme les usages des archives culturelles et accroît leur accessibilité. Dans cette perspective, les archives participent à la structuration et à la légitimation du champ critique (Bourdieu, 1992).

2.4. Constitution et valorisation des archives : levier de structuration institutionnelle et patrimoniale

La mise en place d'archives dédiées à la critique d'art traduit une volonté de préserver durablement la mémoire documentaire du secteur et d'assurer la transmission des savoirs artistiques aux générations présentes et futures. Elle implique la mobilisation des Archives nationales, des musées, des centres culturels, des universités et des bibliothèques autour de pratiques conformes aux normes archivistiques internationales. Au-delà de leur fonction de conservation, ces archives favorisent la médiation culturelle, l'accès équitable aux connaissances, la recherche scientifique, l'éducation artistique et la participation des citoyens à la vie culturelle. Elles contribuent ainsi à renforcer la mémoire collective, à consolider l'identité culturelle et à promouvoir une gouvernance inclusive du patrimoine. Dans cette perspective, John Dewey(1934, pp. 9-20) soutient que l'expérience esthétique participe à la formation du public et au développement d'une culture démocratique

À l'inverse, la faible reconnaissance institutionnelle des archives de la critique d'art entraîne une perte de mémoire, limite la visibilité des critiques, des artistes et des institutions culturelles, tout en fragilisant leur contribution aux politiques nationales de préservation du patrimoine. Elle réduit également les possibilités de recherche, de transmission intergénérationnelle et d'appropriation sociale de l'histoire de l'art ivoirien. Comme le rappelle Terry Smith (2012, p. 58), la pérennité de la critique d'art demeure étroitement liée à l'existence de structures archivistiques capables de conserver, d'organiser et de rendre accessibles les productions critiques.

En définitive, les archives de la critique d'art constituent bien plus qu'un simple dispositif de conservation. Elles représentent un levier de production des connaissances, de

transmission de la mémoire, de reconnaissance des acteurs culturels, de construction identitaire et de cohésion sociale. Elles participent également au renforcement de la gouvernance culturelle, à la démocratisation de l'accès au patrimoine et au développement des industries culturelles et créatives. Dans le contexte ivoirien, leur préservation et leur valorisation apparaissent ainsi comme des conditions essentielles à l'écriture de l'histoire de l'art, à la consolidation de la critique artistique et à la sauvegarde du patrimoine culturel national. Dès lors, l'élaboration d'une politique de gouvernance durable des archives de la critique d'art s'impose comme une priorité stratégique pour le développement culturel, scientifique et patrimonial de la Côte d'Ivoire.

3. Perspectives de gouvernance durable des archives de la critique d'art en Côte d'Ivoire

Au regard des défis et surtout des enjeux identifiés, des actions idoines méritent d'être envisagées afin de structurer durablement la conservation, la valorisation et la sauvegarde des archives de la critique d'art.

3.1. Mise en place de politiques d'inventaire et de collecte

La structuration durable des archives de la critique d'art repose sur la mise en place de politiques d'inventaire, de collecte et de conservation des documents produits par les critiques d'art, journalistes culturels, commissaires d'exposition, chercheurs et institutions culturelles. Cette démarche vise à limiter la dispersion des fonds et à préserver les sources essentielles à la recherche en histoire de l'art et en critique d'art.

Selon Reto Tschan (2002, pp. 176-182 et Terry Cook (2013, pp. 101-106), l'application des normes archivistiques internationales, notamment ISAD(G) et ISAAR(CPF),

permettrait d'harmoniser les pratiques de description et de gestion des fonds tout en facilitant leur repérage et leur accessibilité. En Côte d'Ivoire, la mise en œuvre de telles normes devrait être accompagnée d'un programme national de collecte des archives conservées par les institutions culturelles, les organes de presse, les galeries, les universités et les acteurs privés. Une telle initiative contribuerait à la sauvegarde de la mémoire de la critique d'art et s'inscrirait dans les recommandations de l'UNESCO (2015, pp. 9-14 relatives à la préservation et à l'accessibilité du patrimoine documentaire.

3.2. Mise en place d'un compendium des critiques d'art et renforcement des compétences archivistiques

L'élaboration d'un répertoire national des critiques d'art contribuerait à identifier les acteurs du secteur, à documenter leurs productions et à constituer un corpus de référence pour la recherche et la médiation culturelle. Cette initiative devrait être accompagnée de formations en gestion archivistique destinées aux professionnels de la culture et de l'art. Selon Millar (2010), le développement des compétences en classement, description et conservation améliore la qualité scientifique et la pérennité des fonds documentaires. Une telle démarche favoriserait également la professionnalisation du secteur et l'institutionnalisation de sa mémoire documentaire.

3.3. Intégration des archives de la critique d'art dans les dispositifs de formation et de recherche

L'introduction de modules consacrés aux archives de la critique d'art dans les cursus scolaires et universitaires permettrait de sensibiliser les apprenants à l'importance des archives comme sources de connaissance, de mémoire et d'analyse esthétique. Cette approche favoriserait le rapprochement entre histoire de l'art, critique d'art et archivistique, tout en renforçant les compétences en collecte,

traitement et exploitation des sources documentaires (Ketelaar, 2001 ; Cook, 2013). Elle contribuerait également à la formation de professionnels aptes à répondre aux besoins des institutions patrimoniales et culturelles. Il est tant que les archives muséales jouent pleinement leur rôle dans la démocratisation du savoir et dans la promotion des artistes en Côte d'Ivoire.

3.4. Création d'un Centre national de conservation des archives de la critique d'art et d'un portail numérique

La création d'un centre national dédié à la collecte, à la conservation et à la valorisation des archives de la critique d'art constitue une priorité stratégique. Une telle structure permettrait selon Eric Ketelaar(2001, p.133) « de centraliser des fonds aujourd'hui dispersés, d'assurer leur traitement selon les normes internationales et de garantir leur accessibilité aux chercheurs, étudiants et professionnels de la culture ». L'adossement de ce centre à un portail numérique renforcerait la préservation des documents, leur diffusion et leur visibilité nationale et internationale. Il favoriserait également la coopération entre acteurs culturels et le développement de partenariats avec des institutions spécialisées, contribuant ainsi à la reconnaissance de la critique d'art comme patrimoine documentaire et culturel à part entière.

En somme, l'optimisation de la gestion des archives de la critique d'art repose sur quatre leviers complémentaires : l'inventaire et la collecte des fonds, la professionnalisation des acteurs, l'intégration des archives dans les dispositifs de formation et la création d'une institution spécialisée appuyée par une plateforme numérique. Ces mesures constituent les conditions essentielles à la préservation et à la valorisation durable de la mémoire artistique ivoirienne.

Conclusion

En Côte d'Ivoire, les archives de la critique d'art existent au sein de diverses institutions patrimoniales et culturelles. Elles constituent une ressource documentaire essentielle pour la transmission des savoirs, la recherche, la valorisation des artistes et des critiques, ainsi que pour la construction de l'histoire de l'art. Toutefois, ce patrimoine reste insuffisamment structuré et valorisé. Les fonds d'archives sont alors dispersés entre musées, institutions culturelles, archives de presse et collections privées ou étrangères du fait de la faiblesse des dispositifs de collecte, de traitement et des conditions de conservation et de gestion.

Cette situation fragilise la préservation des ressources documentaires et compromet la transmission de la mémoire collective. Face à ces défis, la mise en œuvre de politiques d'inventaire, de collecte, de conservation, de numérisation et de valorisation des archives apparaît comme une priorité stratégique

Une telle dynamique nécessite l'implication conjointe des pouvoirs publics, des institutions patrimoniales, des universités, des professionnels de l'art ainsi que des organisations de la société civile. Dans cette perspective, les archives de la critique d'art s'imposent comme un levier stratégique pour le développement des politiques patrimoniales, la démocratisation de la culture et la transmission des savoirs aux générations présentes et futures.

Sources et bibliographie

1. Entretiens

Nom et prénoms de l'interviewé	Qualité/ fonction	Date et lieu de l'entretien	Objets des entretiens	heures
YEO Adams	Enseignant- Chercheur ; Artiste Designer	Entretien réalisé le 20 mai 2026, à son bureau (Bondoukou)	-connaissances archives ; Rôle des archives dans la critique d'art ; - perception de la gestion des archives de la critique d'art ; - difficultés de l'archivage, - Enjeux de la gestion des archives de la critique d'art.	09h30 à 11h00
SANOGO Pachard	Enseignant- Chercheur ; Artiste peintre	Entretien réalisé le 13 avril 2026, à son bureau (Abidjan-plateau)	- nature et typologie des archives de la critique d'art. - conservation et gestion archivistique. - accessibilité et exploitation. - contribution à la mémoire et à l'histoire de l'art. - valorisation des archives. - Difficultés rencontrées. - Perspectives d'amélioration.	10h30 – 11h40

2. Bibliographie

BARTHES, Roland, 1964, *Essais critiques*, Paris, Éditions du Seuil.

BELTING, Hans, 2003, *L'histoire de l'art est-elle finie ?* Paris, Gallimard.

BOURDIEU, Pierre, 1992, *Les règles de l'art : Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil.

CHOAY, Françoise, 1996, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Éditions du Seuil.

CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES, 1983, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, Munich, K. G. Saur.

COOK, Terry, 1997, « What is Past is Prologue: A History of Archival Ideas Since 1898, and the Future Paradigm Shift », *Archivaria*, n° 43, pp. 17-63.

COOK, Terry, 2013, *Evidence, Memory, Identity and Community: Four Shifting Archival Paradigms*, Chicago, Society of American Archivists.

DERRIDA, Jacques, 1995, *Mal d'archive : Une impression freudienne*, Paris, Galilée.

DEWEY, John, 2010, *L'art comme expérience* (trad. française de l'édition originale de 1934), Paris, Gallimard.

DIDEROT, Denis, 1996, *Salons* (éd. des textes publiés entre 1759 et 1781), Paris, Hermann.

DUCHEIN, Michel, 1983, *Les obstacles à l'accès, à l'utilisation et au transfert de l'information archivistique*, Paris, UNESCO.

DURANTI, Luciana, 2010, *Concepts and Principles for the Management of Electronic Records*, Vancouver, University of British Columbia.

ENWEZOR, Okwui, 2007, *The Short Century: Independence and Liberation Movements in Africa, 1945-1994*, Munich, Prestel.

HARRIS, Verne, 2002, *The Archival Sliver: Power, Memory and Archives in South Africa*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.

HASSAN, Salah M., 2001, « The Modernist Experience in African Art », In : S. M. HASSAN & O. OGUIBE (dir.), *Authentic/Ex-Centric: Conceptualism in Contemporary African Art*, pp. 15-31, New York, Forum for African Arts.

HEINICH, Nathalie, 2014, *Le paradigme de l'art contemporain : Structures d'une révolution artistique*, Paris, Gallimard.

HENNION, Antoine, 1993, *La passion musicale : Une sociologie de la médiation*, Paris, Métailié.

JEANNERET, Yves, 2008, *Penser la trivialité. Tome 1 : La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Hermès-Lavoisier.

JEANNENEY, Jean-Noël, 2011, *Le numérique et la culture*, Paris, CNRS Éditions.

KANT, Emmanuel, 1995, *Critique de la faculté de juger* (trad. française de l'œuvre originale publiée en 1790), Paris, Vrin.

KETELAAR, Eric, 2001, « Tacit Narratives: The Meanings of Archives », *Archival Science*, vol. 1, n° 2, pp. 131-141.

MILLAR, Laura, 2010, *Archives: Principles and Practices*, Londres, Facet Publishing.

POULOT, Dominique, 2012, *Patrimoine et musées : L'institution de la culture*, Paris, Hachette.

SCHELLENBERG, Theodore Roosevelt, 1956, *Modern Archives: Principles and Techniques*, Chicago, University of Chicago Press.

SMITH, Terry, 2012, *Thinking Contemporary Curating*, New York, Independent Curators International.

TATARKIEWICZ, Władysław, 1970, *Histoire de six idées : L'art, le beau, la forme, la créativité, la mimésis, l'expérience esthétique*, Paris, Éditions du Seuil.

TRÉPOS, Jean-Yves, 1996, *La sociologie de l'expertise*, Paris, Presses Universitaires de France.

TSCHAN, Reto, 2002, « A Comparison of ISAD(G) and U.S. Archival Description Standards », *The American Archivist*, vol. 65, n° 1, pp. 44-58.

UNESCO, 2015, *Recommandation concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique*, Paris, UNESCO.